



VOS COMPAGNONS, MA PASSION

Gérante: OMNES Jessica (EI)
Téléphone : 06.61.04.04.59
SIRET : 853 157 063 00035
RC PRO : MAAF 129227987Y001

Adresse : Lieu-dit Lostérec 29710 Peumerit
Mail: animaux.passion.29@gmail.com
N° TVA : FR04853157063
Médiateur : Entreprise CM2C

Horaires

PENSION : - Du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 17h à 18h30
- Le samedi et les vacances scolaires de 10h à 11h et de 17h à 18h
- Fermé les dimanches et jours fériés. **(Les arrivées se font obligatoirement le matin)**

BOUTIQUE : Sur RDV

GARDERIE : - Accueil de 8h à 11h et départ de 17h à 18h30 (jours ouvrables)

SERVICES : Vente de friandises et mastications naturelles, pension canine sans box, pension nacs, visite à domicile chat/nac, garderie, transport d'animaux.

Accueil client **uniquement sur rdv**. Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 18h30.

Conditions sanitaires, bien-être et santé

(Merci de me faire un retour de validation de ce document sous une semaine maximum)

Le carnet de santé (à jour) du chien doit être laissé à la disposition de la pension à chaque garde.

Vaccins Chiens **obligatoires** : - Hépatite de Rubarth (H) / Maladie de carré (C) / Parvovirose (P) + Leptospirose (L) + Toux de chenil (Pi)

(Les vaccins doivent être à jour pour la pré-visite et avant l'arrivée de l'animal. Délai d'incubation : une semaine)

Vaccins chiens obligatoires pour les chiens voyageant ou venant de l'étranger : - Rage (R).

Le chien doit obligatoirement être identifié par une puce électronique ou par un tatouage et doit avoir subi **un déparasitage interne (vermifuge), et un déparasitage externe (anti puces) au moins 15 jours avant son arrivée. Les mâles adultes doivent être castrés au moins 2 mois avant la garde.**

S'il est constaté un état parasitaire préjudiciable à la bonne hygiène de la pension, le chien subira une visite vétérinaire et des soins, aux frais du propriétaire. La pension décline toute responsabilité si le chien héberge des parasites après son séjour.

La pension s'engage à prodiguer les meilleurs soins et à prendre le maximum de précautions envers les animaux confiés. Le propriétaire de l'animal autorise celle-ci à faire intervenir un vétérinaire en cas de nécessité.

La pension n'est jamais responsable de la santé du chien, en cas de blessures superficielles, égratignures, ou plaies dues à l'agitation de l'animal. Son obligation unique en cette matière, s'il est constaté des signes suspects, réside dans le fait de le faire examiner par le vétérinaire rattaché à la pension et de suivre les prescriptions médicales éventuelles.

Les frais, pouvant résulter de consultations vétérinaires, seront à la charge du propriétaire et devront être réglés directement au vétérinaire. Si l'état de santé de votre compagnon nécessite une intervention chirurgicale, le propriétaire sera contacté pour donner son accord. Pour tous les frais vétérinaires (après le départ de votre chien), pour lesquels ma responsabilité pourrait être engagée, seul le diagnostic du vétérinaire "Ty ar véto" sera considéré. En cas de décès, une autopsie pourra être effectuée au frais du propriétaire.

Conditions et modalités

Les animaux accueillis à la pension doivent être propres, avoir un minimum d'éducation et de sociabilisation avec leurs congénères.

Votre animal étant gardé en liberté et dans un cadre familial, et même si tout a été prévu pour l'accueillir dans les meilleures conditions dans un parc entièrement clôturé, il existe toujours le risque qu'un animal très fugueur puisse trouver le moyen d'échapper à ma vigilance.

Animaux refusés : Mâles entiers / Femelles en chaleur / Contagieux / Fugueur / Destructeur / Réactif / Non propre.

Animaux pouvant se voir refuser une garde : troubles du comportement, anxiété de séparation, harceleur, marquage de territoire etc...

Pour les nouveaux pensionnaires un essai de 2 jours consécutifs sera à effectuer . Afin de me permettre de voir si votre chien est compatible à la vie en collectivité .

Le chien doit être sorti pour ses besoins primaires avant son arrivée à la pension .

Les déjections de votre animal qu'elles soient sur le parking ou sur le chemin principal DOIVENT être ramassées.

Plusieurs activités sont proposées durant le séjour : Agrès d'agility à disposition (tunnels, balançoire, passerelle), trampolines, piscine, tapis et boxe de fouille, plaques de léchage, jouets d'intelligence, kong fourrés etc ...

A noter que pour le plus grand plaisir de mes loulous des promenades en extérieur peuvent être ajoutées sur supplément (cf grille tarifaire ci-dessous), accessible seulement aux chiens ayant le rappel ou sachant marcher en longe.

Ainsi que de la mastication naturelle séchée pour satisfaire les papilles de vos compagnons avec de la friandise de qualité !!! (N'hésitez pas à venir découvrir la boutique)

Vous souhaitez lui faire plaisir pour son anniversaire ? Sachez que nous fêtons les ch'anniversaires, afin de lui faire passer une journée unique , réservez donc sa date et il fera la fête avec les copains , et en prime un cadeau sera offert par Tatty 😊 (merci de me prévenir si son anniversaire tombe sur son séjour)

Je vous demanderais de ne pas vous approcher de la maison afin de respecter le sommeil de mes pensionnaires, et je précise que l'intérieur de mon domicile n' **EST PAS VISIBLE** .

Si les chaleurs venaient à se déclarer pendant la période de garde, le départ de la chienne doit se faire le jour même. Si votre animal a une incompatibilité avec les pensionnaires, il ne sera pas soumis aux mêmes conditions d'hébergement que les autres animaux.

Le propriétaire de l'animal est conscient des avantages mais aussi des risques liés à la garde en pension canine dite « familiale », soit l'absence de box individuels et le quotidien des chiens en communauté. Malgré une sélection rigoureuse des pensionnaires, les animaux étant des êtres vivants ayant chacun un caractère propre, le risque zéro n'existe pas. C'est donc en connaissance de cause que le propriétaire confie son animal.

Le propriétaire s'engage à informer la pension de tout risque que peut présenter son animal dans tous les domaines, notamment caractériel et physiologique. Les habitudes, craintes, manifestations d'agressivité ou autres comportements doivent être signalés à la pension.

Si une personne de confiance vient réceptionner l'animal, il sera demandé une pièce d'identité.

Tout animal non repris de la pension après la date prévue dans le contrat, est considéré comme abandonné. Le propriétaire s'engage à venir chercher son animal à la fin du séjour, en cas de non-présentation du maître, l'animal sera confié à une association de protection animale, sous peine de poursuite judiciaire.

Vous restez responsable des dégâts pouvant être occasionnés par votre chien tant que vous êtes présent sur les lieux.

Chaque propriétaire indique un numéro de téléphone en cas d'urgence, la pension dégage toute responsabilité si les renseignements donnés sont erronés. La pension ne pourra être tenue responsable en cas de : Mort, Accident.

Mes journées étant ponctuées de rendez-vous divers et de visites à domicile, vous êtes priés de bien vouloir respecter les heures de rendez-vous que nous aurons fixées ensemble. Je me donne le droit de REFUSER un animal si les horaires ne sont pas respectés. Lors de votre arrivée, merci de stationner sur le parking en herbe à gauche du portail, vous longerez à pied avec votre chien l'allée et je vous attendrai à l'heure prévue au portillon :) . (Je vous remercie de ne pas arriver ni en avance , ni en retard afin de respecter mes groupes et mon organisation)

Si besoin d'une brouette pour décharger les croquettes, n'hésitez pas à me demander. EN AUCUN CAS vous ne sortez le chien aux alentours de la pension.

En cas de modification concernant l'heure d'arrivée ou de départ de l'animal, vous êtes priés de bien vouloir me prévenir au plus tôt par téléphone suivi d'une confirmation de ma part.

Tout retard devra être signalé par téléphone, sinon le rdv se verra facturé de 5 € par ¼ d'heure de retard.

(Petite précision : La pension est géolocalisée sur les GPS)

Merci de bien vouloir télécharger l'application MY KOOKIE, elle vous permettra de gérer la fiche de votre animal, et de retrouver les contrats, avec les horaires ainsi que le paiement restant dû etc... (Si l'horaire de dépôt ou de reprise de l'animal n'a pas été fixé, je me permettrai d'imposer un horaire)

Je me réserve le droit d'annuler une garde si mon état de santé m'y oblige en cas de force majeure : accident, maladie, décès ou problèmes familiaux...

Je privilégie les arrivées en matinée pour une meilleure acclimatation de votre animal, ainsi que les séjours d'au moins une semaine de garde durant les vacances scolaires .

La garderie n'est possible qu'en dehors des vacances scolaires .

Les réseaux sociaux sont un moyen de communication de l'entreprise, petit bonus : vous pouvez retrouver mon groupe de pensionnaires sur mes storys quotidiennes Instagram et Facebook (petite bulle en haut de vos réseaux), et ne vous inquiétez pas, s'il n'y paraissent pas c'est par manque de temps. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles :)

Les animaux sont surveillés par une caméra en cas d'absence.

Les chiens n'étant pas revenus à la pension depuis un an ou les chiots devenus adultes, doivent obligatoirement revenir sur 2 jours consécutifs afin de refaire un point sur l'évolution comportementale de l'animal.

Vous êtes tenu de fournir une quantité de nourriture suffisante pour toute la durée du séjour, si je viens à en manquer, il vous sera facturé un supplément (cf grille tarifaire), à régler dès votre retour. Les animaux mangent 2x / jour à la pension. S'il est prévu une arrivée au matin, l'animal doit avoir pris son repas avant son arrivée à la pension et avoir été sorti pour ses besoins primaires. Les rations ménagères ne sont pas acceptées.

L'arrivée du chien pour son séjour doit se faire dans le calme, si vous êtes angoissé, stressé, ou autre, votre chien le ressentira. Merci de bien vouloir penser à son bien-être, les « au revoir » sont rapides, afin d'avoir un chien détendu pour débiter ses vacances entre copains ☺ . La pension fournit les gamelles, laisses, couchages, friandises ... Les outils coercitifs sont refusés ! (colliers étrangleur, torquatus, électriques...)

Affaires à fournir par le propriétaire :

- ❖ nourriture ❖ carnet de santé ❖ ordonnance (si médication) ❖ friandises (si vous le désirez)
- ❖ les affaires personnelles telles que doudous, couchages, jouets, GPS etc... **Ne sont pas acceptées.**

Pension NAC

J'accueille les NAC domestiques (lapins, cochons d'inde, hamsters, gerbilles, souris...), dans un parc sécurisé et adapté à leurs besoins avec roue, tunnel, maisonnettes, gamelles, aire de jeux, bac à litière... Je vous demanderais cependant d'apporter leur cage pour garder leurs propres repères, afin d'éviter tout signe de stress pour vos petits animaux de compagnie.

Il vous faudra me fournir la paille/foin/copeaux/alimentation/litière/biberon/vitamine C/fruits/légumes etc.. car chacun à ses propres besoins. Et tout cela en quantité suffisante .

- Les lapins, avoir un carnet de santé et doivent être vaccinés contre la myxomatose, et VHD2
- Les furets, avoir un carnet de santé et doivent être vaccinés contre la maladie de carré, et rage si vient de l'étranger.

* Si le matériel fourni n'est pas propre, une majoration de 20€ pourra être appliquée pour le nettoyage.

Visite à domicile

Pour un premier service, j'interviendrais chez vous effectuer la pré-visite ce qui consiste à remplir le contrat, récupérer les clefs ainsi que procéder au paiement du service. Je peux également arroser les plantes, sortir les poubelles, relever le courrier et m'occuper des volets gratuitement. A la fin de la garde, les clefs seront restituées dans la boîte à lettre, dans le cas échéant je vous demanderais de venir les chercher à mon domicile.

Si j'ai déjà effectué une visite antérieurement, je vous demanderais de bien vouloir venir me déposer les clefs et procéder au paiement soit par virement bancaire (crédité sur le compte avant la première visite), soit par espèces laissé sur place. Je peux venir chercher les clefs sur supplément. Un devis sera envoyé si plusieurs animaux et charge de travail conséquente. Le temps sur place est adapté en fonction des conditions physiques de l'animal, du comportement de l'animal (ex: chats fantômes ou sauvages), de son humeur, du planning (ex: demandes de dernières minutes). Les horaires de passages ne sont pas fixes. Si le parking ou je dois me garer autour de votre domicile est payant, il sera à la charge du client.

J'exige l'exclusivité totale de la garde , pas de passage d'un tiers extérieur, car ma responsabilité est engagée dès lors que le contrat est signé. (Ou sur une attestation de décharge)

En cas de problème de santé de l'animal, l'entreprise contactera directement le propriétaire, sans réponse de sa part, le client m'autorise à prendre les mesures nécessaires afin de me rendre chez le vétérinaire le plus proche .
Le client s'engage à me signaler la présence de caméras, et d'alarmes (article 226-1 du code pénal et l'article 9 du code civil).

Affaires à fournir par le propriétaire :

- ❖ Sopalin ❖ Aspirateur ou balai ❖ Balayette + pelle ❖ Pelle à excréments ❖ Serpillère + produit
❖ Sacs poubelles ❖ Litière et nourriture en quantité suffisante.

Réservation et facturation

Cas n°1 : Votre chien est connu de la pension. Les réservations se font par téléphone, e-mail, SMS, whatsapp, réseaux, ou sur l'application **MY KOOKIE**. (En attente de confirmation bien évidemment).

Cas n°2 : Votre chien n'est jamais venu à la pension. La 1^{ère} réservation se fera sur place, à l'issue de la visite obligatoire. (Lors de cette première visite, merci d'**apporter son carnet de santé à jour, et venir avec le chien**).

La pré-visite s'effectue exclusivement en semaine et dure en moyenne 30/45 minutes. Je vous demanderais dans la mesure du possible de venir en effectif réduit (**les enfants sont à éviter svp**), afin de respecter l'harmonie du groupe). Petit conseil : **Venir avec des vêtements qui ne craignent rien** .

Des **arrhes** équivalant à 50 % du montant du séjour vous seront demandés pour toute réservation. Elle prend effet qu'à réception de ceux-ci et sur signature du contrat.  Les devis sont valables une semaine.

Les paiements se font par CB/espèces à l'arrivée ou par virement (il doit être crédité avant l'arrivée).

En cas d'annulation de séjour par le client, le montant des **arrhes reste acquis à la pension et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. L'annulation à moins de 15 jours du séjour entraînera la facturation du coût TOTAL, du séjour restant dû.**

Aucune déduction ou remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée repoussée, ou de départ anticipé par

rapport à la date prévue sur le contrat, la totalité du séjour restera dû, quelle que soit la raison. Il ne sera accepté, ni crédit, ni report de paiement.

Une assurance annulation KOALA vous sera proposée , mais non obligatoire.

Un logiciel est chargé des fichiers clients/animaux, planning, comptabilité etc... Merci d'avoir une adresse mail à jour afin de recevoir les validations de réservations, contrats et factures. La pension est assujettie à la TVA redevable.

RIB de l'entreprise

IBAN : FR76 12906 00033 57454211709 54

CODE BIC : AGRIFRPP829

Tarifs pension 2025

Pré-visite chien (Pour les nouveaux)	10 € TTC
Pension (Un assortiment de mastications peut être proposé pour le séjour de votre loulou) *	23 € TTC / jour
Garderie / Journée Sociabilité ou chiot / Journée Anniversaire Possibilité de venir récupérer et ramener votre chien à votre domicile	19 € TTC + 0.50 € TTC/ km
Promenade en extérieur pendant le séjour (Jours ouvrables)	10 € TTC
Remise Famille	Remise en pourcentage (5 % / 10% / 15% ...)
Remise long séjour (+ 30 jours)	10 %
Transport Animalier	10 € de prise en charge + 0.50 € TTC/km
Supplément férié	10 € TTC / jour (Noel et 1er de l'an: MAJ 100%)
Pension NAC	10 € TTC / jour

Tarifs soins

Forfait Déplacement vétérinaire	25 € TTC
Piqûre d'insuline	2 € TTC / piqûre
Brossage	10 € TTC / brossage
Médication / Soin / Alimentation (si non fournie)	1 € TTC / service

Tarifs visites à domicile

Pré-visite (contrat + clés)	10 € TTC
Chat	12€ TTC + frais km : 0.50€ TTC/km*
NAC	10€ TTC + frais km : 0.50€ TTC/km*
Supplément de garde les fériés Exception : Noël et Nouvel An	8 € TTC / passage Majoration de 100% / passage
Suppléments horaires < 8H30 et > 19 H	10 € TTC / passage
Famille nombreuses et autres demandes	Sur devis

(La pension évoluera dans les mois/années à venir, plein de belles surprises vous attendent ☺).

Les maîtres confirment qu'ils ont bien pris connaissance des tarifs, et des conditions d'hébergement pratiquées par "Vos compagnons, ma passion" qui figurent sur le règlement, et déclarent les accepter en intégralité sous aucunes réserves.

L'arrivée du chien à la pension vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Vos compagnons, ma passion est une pension reconnue et diplômée par :

- attestation de connaissances chiens et chats n° 2018/1dd6-f0c6 et n° 2022/be58-f46d
- attestation d'aptitude des chiens de catégories 1 et 2
- attestation de transport d'animaux vivants (chiens et chats)
- attestation de stage en communication animale
- certificat de compétences aux premiers secours canin/félin n° HUM-PSCF-2023-0032
- attestation de connaissances NAC n°952
- certification de labellisation Association France Petsitters n° 06202329-F17B75D3
- label professionnel 03202529-0EB44E41
- label pension 03202529-529406D3
- label de qualité d'artisan
- formation en lecture du chien dans le jeu avec Romy Sauvageot (Janvier 2025)
- formation en conduites agonistiques avec Romy Sauvageot (Février 2025)

(N'hésitez pas à me laisser votre avis sur GOOGLE, rubrique avis)



MERCI DE VOTRE CONFIANCE



